

PUBLICATION LE 26 novembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

## PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :

Midi-Libre - Ed. du 30 - version Intégrale  
[www.midilibre.fr](http://www.midilibre.fr) Ed. du 30 - version Intégrale

## AVIS

## AVIS DE PUBLICITE

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD**

Mme Françoise LAURENT PERRIGOT - Présidente du Conseil  
 départemental du Gard  
 rue Guillemette  
 30044 NIMES - 9  
 Tél : 04 66 76 76 76  
 SIRET 22300001900073

**W Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Groupement de commandes : Non

**Objet** COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT ET VALORISATION DES BIODÉCHETS PRODUITS PAR L'UNITÉ DE CONDITIONNEMENT DE LÉGUMES (U.C.L.) DU DÉPARTEMENT DU GARD

**Référence** 25DEJCS01**Type de marché** Services**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Accord-Cadre

**Lieu d'exécution principal** Unité de Conditionnement de Légumes (UCL) du Département du Gard 3  
 rue Georges Bruguier 30002 NÎMES  
 30000 Nîmes

**Durée** 12 mois

**Description** Accord-cadre avec montant annuel minimum et maximum par l'émission de bons de commande.  
 Le présent accord-cadre a pour objet la location de contenants de stockage adapté des biodéchets de l'Unité de Conditionnement de Légumes (UCL) du Conseil Départemental du Gard, située à Nîmes, leur collecte séparative, leur transport jusqu'à une plateforme de valorisation et leur valorisation.

**Code CPV principal** 90500000 - Services liés aux déchets et aux ordures**Forme** Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Acheteurs habilités à passer les marchés subséquents et/ou bons de commande

**Conditions de participation**

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé : Non**

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

	<p>Possibilité d'attribution sans négociation : Non</p> <p>Visite obligatoire : Non</p>
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
<b>Renseignements</b>	<p><b><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u></b></p> <p><a href="https://marches-publics.info">https://marches-publics.info</a></p> <p>Tél : 04 66 76 76 76</p>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></b></li> </ul> <p>L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui</p>
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>15/12/25 à 16h00</b> au plus tard.
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Déposer un Pli dématérialisé</u></b></li> </ul> <p>Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite</p>
<b>Renseignements complémentaires</b>	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Présence de Clauses Environnementales (cf RC, CCAP).</p> <p>Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.</p> <p>Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.</p> <p>Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.</p> <p>L'accord-cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande.</p> <p>La période initiale débutera à compter de l'accusé de réception par le titulaire du premier bon de commande et se terminera au 31/12/2026.</p> <p>La première période de reconduction débutera au 01/01/2027 et se terminera au 31/12/2027.</p> <p>La deuxième période de reconduction débutera au 01/01/2028 et se terminera au 31/12/2028.</p> <p>L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois.</p> <p>La durée du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois maximum (en fonction de la durée de la période initiale).</p> <p>Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.</p> <p>Envoi le 26/11/25 à la publication</p> <p>Publication aux supports de presse suivants : Midi-Libre - Ed. du 30, <a href="http://www.midilibre.fr">www.midilibre.fr</a> Ed. du 30</p>